

2024-CA732-04.04.02-R8067

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 30 septembre 2024 à 13 h 30.

NOMINATION DES MEMBRES AU COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES

CONSIDÉRANT le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration et de la commission des études;

CONSIDÉRANT que l'article 11.1 de ce Code prévoit que le comité d'éthique et de déontologie des membres de la commission des études est formé de deux membres de la commission des études, désignés par elle, ainsi que de deux membres du comité de gouvernance et d'éthique et d'une personne externe désignés par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la nomination de Lyne Pépin à titre de membre externe, et ce, pour une période se terminant le 4 décembre 2025 (2022-CA701-03.02.03-R7826, 5 décembre 2022);

CONSIDÉRANT que l'article 11.1 de ce Code prévoit que le mandat de chacun des membres est d'un an renouvelable, sauf pour la personne externe dont le mandat est de trois ans;

CONSIDÉRANT que les postes des deux membres du comité d'éthique et de déontologie des membres de la commission des études sont vacants;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de nommer au comité d'éthique et de déontologie des membres de la commission des études, pour un mandat d'un an, renouvelable, débutant le 30 septembre 2024 et se terminant le 29 septembre 2025, les personnes suivantes :

- Éric Millette;
- Marta Acevedo.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

M^e Éric Hamelin
Secrétaire général